

REORGANISATION DES SERVICES SUPPORTS

Le début de la fin ? Ou la fin avant le début ?

La commission de suivi du projet EEFS a permis de répondre aux questions posées par la CFDT, lors de la bilatérale, concernant certains éléments encore flous du dossier. Cependant, si les éclaircies se font jour concernant quelques promotions attendues et le chiffrage des lettres de mission, le ciel s'obscurcit brusquement face à l'arrivée d'autres projets.

Situation des surnombres

Suite à la pression de la CFDT, La Poste reconnaît qu'il reste encore 110 personnes en surnombre en DAST (hors CSRH). Engagement pris par La Poste : « il n'y aura pas de mobilités géographiques forcées ». La CFDT y veillera !

La CFDT demande un projeté emplois détaillés avant et après MC2.

Quelques bonnes nouvelles ? Oui, mais encore insuffisantes !

► PROMOTIONS

- ✓ Préventeurs Expert en III.3 : c'est parti ! Le siège annonce 1 préventeur Expert par Service Appui Soutien Bureau (SASB). L'attente fut longue, mais nous y sommes enfin !
- ✓ Contrôleurs de site en III.1 : si le siège valide « certains » contrôleurs de sites sur cette classification, aucune communication n'est faite sur les modalités de mises en œuvre, ni sur le volume. Encore un effort à fournir pour la DEX DAST !

► LA FIN D'UN IRRITANT

L'outil AGU : les « têtes rouges » vont tomber !

La CFDT a dénoncé une fois de plus le côté « infantilisant » et « stigmatisant » de cet outil pour sa partie « notation » et se félicite d'avoir été entendue !

Le DEX des DAST s'est engagé à supprimer la partie « Évaluation de l'expert » de l'appli AGU (les fâcheuses « têtes rouges ») lors du prochain train de maintenance (oct 2017).

► LES GESTIONNAIRES MRM

La sédentarisation des EAR, projet mené depuis maintenant 1 an dans les DR, fait encore l'objet de négociation. L'inquiétude était vive sur l'avenir de la cellule de gestion des moyens de remplacement. Leur activité est maintenue dans les DAST, mais recentrée à terme sur la gestion de la Force de Travail Variable.

C'est une réelle expertise qui va être demandée aux gestionnaires. La CFDT demande que les classifications (classe III) annoncées soient mises en œuvre rapidement.

Donner du sens, c'est bien... le partager et l'accompagner c'est encore mieux !!!

⇒ Les CSRH : la CFDT a rappelé le réel malaise dans les CSRH quant au devenir de ces structures noyées sous de multiples projets.

La CFDT demande la tenue d'une CDSP dédiée aux CSRH avant l'été !



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

⇒ Mauvaise note pour La Poste qui n'a toujours pas ouvert le chantier concernant les fonctions sur plusieurs niveaux (Conseillers de production, Chargés de développement RH, CEP...).

La CFDT attend des réponses précises dans ce domaine et une vraie volonté de La Poste de travailler enfin sur des parcours de carrière !

⇒ La CFDT est vivement intervenue concernant l'attribution de la prime formation qualifiante pour les nouveaux CEP ainsi qu'un accompagnement à la mobilité fonctionnelle suite à l'adaptation au poste. Les règles d'attribution de ces primes varient trop souvent d'une DAST à l'autre.

La CFDT demande l'harmonisation et le paiement des indemnités, sans tarder !

⇒ **Concernant les préventeurs**, la CFDT réclame depuis des mois l'octroi de la prime de formation qualifiante. Il est incompréhensible que cette prime ne leur soit pas versée !

⇒ **Les nouveaux métiers** qui regroupent plusieurs anciennes fonctions demandent une très forte montée en compétence que la formation seule ne suffit pas à satisfaire.

La CFDT demande une période de tutorat suffisamment longue pour pouvoir appréhender toutes les facettes des métiers.

Un constat flagrant de surcharge de travail !

La CFDT dénonce la surcharge de travail chronique, dans certains services de DAST, due à plusieurs facteurs (absences longues maladies non remplacées, inducteurs qui ne prennent pas en compte les kilomètres, SASB mal dimensionnés). La forte productivité inscrite dans le projet EEFS (15%) ne laisserait plus aucune marge de manœuvre.

Une étude « à la loupe » est nécessaire pour diminuer le stress issu de ces situations.

Par ailleurs, les modifications des périmètres des DR sont, elles aussi, la source d'un fort malaise. En effet, le projet MC2 va aussi obliger les DAST à se réorganiser alors qu'au départ ce projet n'impactait que les DR !! Les moyens doivent être donnés pour un bon fonctionnement des services supports, car les réorganisations s'enchaînent et les inducteurs ne suivent pas toujours !!!!

Les futurs projets de réorganisations des services supports se bousculent à la porte des DAST.

Les projets MC2 (Management Commercial Client) et SLD (Servir le Développement) se succèdent à un rythme soutenu.

Trop soutenu, visiblement !

Les modifications des périmètres induits par MC2 ne sont pas comprises dans les inducteurs qui calibrent le projet EEFS, ce qui ne sera pas sans poser de problème à un moment ou à un autre.

La CFDT saura faire valoir les droits des collaborateurs en DAST qui aspirent à de bonnes conditions de travail, un équilibre vie pro/vie perso et à une stabilité dans l'organisation de leur cadre de travail.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - fax : +33(0)1 56 41 54 00 - email : f3c@f3c.cfdt.fr
1710419

AVRIL 2017

